

RENCONTRE CAPITAINES LADIES AFGOLF – GOLF VLAANDEREN

Le [règlement général](#) des compétitions AFGolf est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

1 - GENERAL/PROGRAMME

La 6^e édition de Rencontre Capitaines Ladies AFGolf – Golf Vlaanderen se déroulera le **lundi 24 août 2020** au Golf **The National**.

2 - FORMULE DE JEU ET CONDITIONS D'HANDICAP

Cette rencontre se jouera en 4 Ball 2 Best Ball et comptera une seule catégorie, avec un handicap de maximum 36 par joueuse.

Les équipes jouant ce jour-là seront formées de la manière suivante :

- Une capitaine Golf Vlaanderen ou sa remplaçante/représentante
- Une joueuse Golf Vlaanderen désignée par sa capitaine dame
- Une capitaine AFGolf ou sa remplaçante/représentante
- Une joueuse AFGolf désignée par sa capitaine dame

Si vous ne pouvez participer à cette journée, il vous est loisible de désigner une ou deux personnes de votre comité afin de constituer une équipe qui vous représentera.

Cette année, à cause des mesures sanitaires liées au covid-19, nous ne pouvons malheureusement pas organiser un repas festif avec toutes les participantes.

Cependant, pour celles qui le souhaitent, vous pouvez rester manger un lunch après la compétition (24€ hors boissons). Vous aurez la possibilité de choisir 3 plats (voir formulaire en ligne de participation).

3 - INSCRIPTIONS, REMBOURSEMENTS, HEURES DE DÉPART ET RÉSULTATS

Inscriptions

- PAF + lunch (hors boissons) : 54€ par personne
- Uniquement la PAF de la compétition (sans lunch) : 30€ par personne

Le montant (30€ ou 54€) est à payer par virement bancaire directement sur le compte de Golf Vlaanderen : BE09 0015 1691 1157 avec la communication suivante : votre club + votre nom + participation GV-AFGOLF.

Pour s'inscrire, veuillez également compléter le formulaire en ligne via le lien <https://forms.gle/PPWMYxc9XPmuv5po9>, en indiquant les deux personnes qui participeront à la compétition pour votre club et si vous restez manger.

La date limite des inscriptions et du paiement est le 18/08 à 12h00.

Remboursements/désinscriptions

- Si vous décidez de vous désinscrire de la compétition, la PAF ne sera pas remboursée sauf cas exceptionnels : maladies, accidents, décès/enterrements... Vous devrez fournir une preuve (attestation médicale, faire-part de décès...) au plus tard dans les 3 jours qui suivent la compétition.

- Si vous annulez votre repas après le 18/08 à 12h00, celui-ci ne vous sera pas remboursé.

Heures de départ et résultats

Les heures de départ et résultats sont disponibles sur notre calendrier interactif

<http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/> :

- Les heures de départs seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition

4 - DIVERS

Voir la Hard Card de la FRBG pour tous les points concernant : véhicules de golf motorisés, arrivée tardive au départ, caddie, fonctionnement et utilisation du GSM, distances, appareils de mesures, et jeu lent.